



Dernière mise à jour le 01/10/2025

STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer

[Fiche info](#)[Résumé des caractéristiques du produit](#)[Notice](#)

ANSM - Mis à jour le : 17/12/2021

Dénomination du médicament ↑

STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer

Amylmétacrésol, Alcool 2,4-dichlorobenzyle

Encadré ↑

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

Ce médicament est une spécialité d'automédication, qui peut être utilisée sans consultation ni prescription d'un médecin.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 jours.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer et dans quels cas est-il utilisé ?

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ?
3. Comment utiliser STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique Antiseptique local - code ATC : R : système respiratoire

Ce médicament contient deux antiseptiques locaux (l'amylnmétacrésol et l'alcool 2,4-dichlorobenzylrique).

Ce médicament est indiqué chez l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans en cas de mal de gorge peu intense et sans fièvre.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ?

Ne prenez jamais STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer :

- si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- chez un enfant de moins de 6 ans

Avertissements et précautions

L'usage prolongé (plus de 5 jours) de ce médicament n'est pas souhaitable car il peut modifier l'équilibre microbien naturel de la bouche et de la gorge.

Mal de gorge

En cas de survenue de fièvre, d'expectorations (crachats) purulentes, d'une gêne à la déglutition des aliments, comme en cas d'aggravation ou d'absence d'amélioration au bout de 3 jours: **CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN.**

Aphtes, petites plaies de la bouche:

En cas de lésions étendues, d'extensions des lésions, d'apparition de fièvre: **CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN OU VOTRE PHARMACIEN.**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

Autres médicaments et STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer

Ce médicament contient 2 antiseptiques locaux (l'amylnmétacrésol et de l'alcool 2,4-dichlorobenzylrique).

D'autres médicaments en contiennent : ne les associez pas, afin de ne pas dépasser les doses maximales conseillées (voir posologie et mode d'administration).

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Grossesse

L'utilisation de STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer est déconseillée pendant la grossesse et chez les femmes en âge d'avoir des enfants n'utilisant pas de contraception.

Allaitement

Un risque pour les nouveau-nés/nourrissons allaités ne peut être exclu. STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer contient des excipients à effet notoire : Glucose, Saccharose, Amidon de blé (contenant du gluten), Arôme contenant du citral, d-limonène, géraniol et linalol, Sulfites – anhydride sulfureux (E 220).

Ce médicament contient 0,98 g de glucose et 1,44 g de saccharose par pastille. Ceci est à prendre en compte pour les patients atteints de diabète sucré. Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ce médicament contient une très faible teneur en gluten (provenant de l'amidon de blé). Il est considéré comme « sans gluten » et est donc peu susceptible d'entraîner des problèmes en cas de maladie coéliquae. Une pastille ne contient pas plus de 19,52 microgrammes de gluten. Si vous avez une allergie au blé (différente de la maladie coéliquae), vous ne devez pas prendre ce médicament.

Ce médicament contient un arôme contenant du citral, d-limonène, géraniol et linalol. Le citral, d-limonène, géraniol et linalol peuvent provoquer des réactions allergiques.

Ce médicament contient des sulfites et peut, dans de rares cas, provoquer des réactions d'hypersensibilité sévères et des bronchospasmes.

3. COMMENT UTILISER STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ? ↑

Posologie

RESERVE A L'ADULTE ET A L'ENFANT DE PLUS DE 6 ANS

La dose recommandée chez l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans : 1 pastille, 3 à 6 fois par jour.

Sucer lentement la pastille sans la croquer, ni l'avaler en espaçant les prises.

Il est préférable de sucer la pastille à distance des repas.

La durée d'utilisation est limitée à 5 jours

Si vous avez l'impression que l'effet de ce médicament est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Si vous avez pris plus de STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer que vous n'auriez dû

Consultez votre médecin ou votre pharmacien en cas de symptômes anormaux

Si vous oubliez de prendre STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Réactions allergiques pouvant se manifester sous la forme d'éruptions cutanées, d'urticaire, de gonflements du visage ou de la gorge (d'angio-œdème), de difficultés à respirer (bronchospasmes) ou d'hypotension avec perte de connaissance (syncope) : dans ce cas, arrêtez le traitement,

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer ? ↑

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage.

Conservez ce médicament à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↑

Ce que contient STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer

- Les substances actives sont :

Amylmétacrésol..... 0,6000 mg

Alcool 2,4-dichlorobenzyle..... 1,2000 mg

Pour une pastille.

- Les autres composants sont : solution de saccharose / glucose liquide (amidon de blé (contenant du gluten), sulfites (anhydride sulfureux (E220))) / miel / acide tartrique / huile essentielle de menthe poivrée (d-limonène) / huile essentielle de citron déterpénée (cital, d-limonène, géraniol, linalol) / jaune de quinoléine

Qu'est-ce que STREPSILS MIEL CITRON, pastille à sucer et contenu de l'emballage extérieur

Boîtes de 24 et 36 pastilles

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**RECKITT BENCKISER HEALTHCARE FRANCE**

38 RUE VICTOR BASCH

CS 11018

91305 MASSY CEDEX

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché**RECKITT BENCKISER HEALTHCARE FRANCE**

38 RUE VICTOR BASCH

CS 11018

91305 MASSY CEDEX

Fabricant**RB NL BRANDS B.V.**

WTC SCHIPHOL AIRPORT,

SCHIPHOL BOULEVARD 207,

1118 BH SCHIPHOL,

PAYS-BAS

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires

ansm

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://www.etalab.fr/fr/licence-etalab-2.0)